« Les artisans bateliers »

IX - NOMINATIONS

2011 nomination d'un nouveau Préfet en Rhône-Alpes : Jean-François CARENCO.

Félicitations à Martial PASSI, Maire de Givors pour sa promotion à la Légion d'Honneur qui lui sera remise par le garde des sceaux Michel MERCIER..

La Maison du fleuve Rhône change de Directeur, Jacky VIEUX prend sa retraite. Il est remplacé par Stéphanie BEAUCHENE. Une nouvelle ouverture pour la Maison du fleuve Rhône en 2011.

X - RECTIFICATIF

Dans le n°72 dernier nous avions rapporté le compte-rendu du voyage de Promofluvia sur le canal du Rhône à Sète et une grossière erreur avait attribué ce canal à Pierre Paul RICQUET. Il n'en est rien et pour cause, il y a pratiquement un siècle entre l'œuvre du baron de BONREPOS (1609-1680) et la poursuite de cet ouvrage appelé canal des Etangs (1789-1811).

Merci à Robert CASILE et Marc MOITRIEUX d'avoir rectifié cette vérité historique.

Dernière minute

Au 1er janvier 2011, grâce à une harmonisation européenne, les professionnels de la voie fluviale vont bénéficier d'un nouveau carburant : le GPR (gazole non routier) exonéré de la TIPP, donc plus économique.

COTISATIONS 2011

N'oubliez pas de nous faire parvenir votre cotisation 2011, sinon nous serions au regret de ne plus pouvoir vous transmettre notre journal.

Contactez Jean-Paul DUMONTIER

PROMOFLUVIA
Tél/Fax 04.78.37.83.03
41, quai Rambaud
69002 LYON

Bulletin réservé aux adhérents
Imprimé par nos soins

Internautes :

E-mail : PROMOFLUVIA@wanadoo.fr

Site : http:/www.promofluvia.com

N°73
FEVRIER 2011

Promofluvia

Un flot d'idées pour la voie d'eau

2011, une année de transition avant les Elections Nationales de 2012 (et les élections à Promofluvia !). Pour Promofluvia, certes, cette année doit permettre de préparer notre déménagement et préciser notre investissement dans le projet de simulateur de pilotage des bateaux.

Mais sur le fond, cette année doit aussi permettre de recentrer davantage l'action de Promofluvia sur sa vocation plénière qui est de promouvoir le transport fluvial. Si plusieurs actions ont été menées sur l'aménagement du fleuve, sur la gestion des plaisanciers, sur le tourisme fluvial, force est de constater que peu d'actions sur une meilleure connaissance des trafics et des marchés susceptibles de dynamiser le renouveau du transport fluvial ont été conduites, pas plus à destination des élus et professionnels qu'à destination du grand public.

Notre système de communication va devenir plus performant avec le Site WEB renforcé et la mise en service de nouveaux chapitres.

Mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer les élus et les citoyens de l'intérêt du système économique de l'intermodalité, seule garantie d'améliorations écologiques durables.

Le nombre de bateaux circulant sur le bassin Rhône-Saône reste encore très modeste : une centaine de professionnels marchandises, 17 grands bateaux de croisière et un millier de plaisanciers concentrés sur quelques mois.

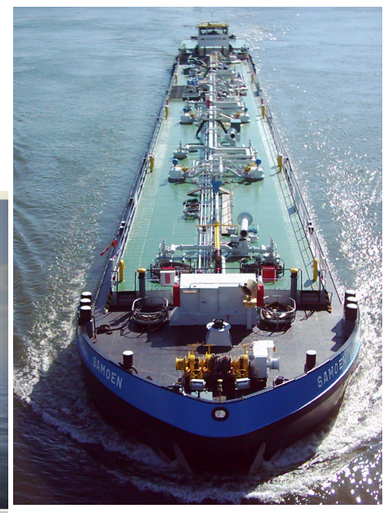

La réserve et le potentiel sont énormes alors que cette infrastructure ne demande qu'à prospérer en se connectant au Nord par le projet « Saône-Moselle » et au Sud avec la Méditerranée.

Un challenge pour notre modeste association.

Bonne Année 2011 à tous !

Le Comité de Direction

I - PROMOFLUVIA-INFO

Dates de réunion pour 2011
Les jeudis à 9 h 30 au siège de l'Association

Comité de Direction

20 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril, 19 mai, 23 juin

Comité de suivi

3 février, 3 mars, 31 mars, 5 mai, 9 juin, 7 juillet

Assemblée Générale prévue
le mercredi 11 mai à la Mairie d'Anse
(salle du Conseil Municipal)

RAPPEL

Une permanence a lieu au siège de l'association tous les jeudis de 9 h à 11 h.

Quelques dates :

13 septembre 2010 : Réunion des associations « La question des ponts de Lyon »

9 octobre 2010 : Portes ouvertes au port Edouard Herriot de Lyon

5 novembre 2010 : à Condrieu Exposition et conférence de Denys TURRIER

2 décembre 2010 : Rencontre avec M. Gilbert VALENTIN, Président de l'ANPEI

6 décembre 2010 : Conférence de M. RAFFIN (ADR) « histoires de la batellerie » au sud de Perrache

7 décembre 2010 : Dans le cadre du Salon Nautique de Paris « Enjeu et Développement du Tourisme Fluvial » (Atout France)

17 décembre 2010 : Présentation des films de Platane Mobile

6 janvier 2011 : Comité de suivi et galette des Rois à Ste-Colombe

10 janvier 2011 : Réunion de la Coordination des associations

12 janvier 2011 : Groupe de travail « Transport Fluvial » avec VNF et Maison du Fleuve Rhône

13 janvier 2011 : « 5 à 7 » sur « La voie d'eau intelligente » (compte-rendu joint)

21 janvier 2011 : « Café Fleuve » avec le géographe Jean-Paul BRAVARD

21 janvier 2011 : R.V. à la Mairie d'Anse avec Robert CASILE pour préparer la prochaine assemblée générale.

31 janvier : Réunion à Paris avec le CAF, le CFANI et FLUVIA pour préparer la convention de gestion du simulateur.

1er février : Intervention de Promofluvia à l'enquête publique en faveur du projet de centre de traitement de déchets à Ternay.

II - FORMATION

Le bilan 2010 a été très bon et l'année 2011 démarre sur un rythme élevé :
Les formations prévues pour le premier semestre sont notamment les suivantes :

7 et 8 février à Lyon
22 et 23 février les Bateliers des Gorges du Tarn
16 et 17 mars à Aix les Bains
21 et 22 mars à Lyon
4 et 5 avril à Lyon
16 et 17 mai à Lyon
20 et 21 juin à Lyon

III - LE SITE WEB

http : // www.promofluvia.fr

En 2011 le site WEB de Promofluvia va se développer en partenariat avec l'ANPEI (1000 membres plaisanciers). Aujourd'hui le domaine NAVIREGL'EAU est opérationnel,

Filière produits pétroliers
On note également la forte reprise enregistrée sur le secteur pétrolier (+19,5 %) qui s'observe sur la quasitotalité des bassins de navigation : Rhône-Saône (+ 27,4 %), Rhin (+ 22,4 %) et Seine (+ 15,2 %).

Filière BTP
Filière emblématique du transport sur les voies navigables, le transport de matériaux de construction est en légère hausse (+ 2,6 %) malgré une activité globale en retrait. Le Nord - Pas-de Calais et le Rhône affichent cependant de très bons résultats dans ce secteur avec respectivement + 17,7 % et + 29 %. Il convient de noter que le dernier trimestre est caractérisé par une reprise sur ce secteur, les transports affichant par rapport à la même période de 2009, une hausse de 7%.

Filière conteneurs/colis lourds
Le secteur du transport de produits à plus haute valeur ajoutée, principalement composé ici d'acheminement de conteneurs de / vers les ports maritimes, maintient cette année encore une performance appréciable (+ 8,1 %). Il apparaît que les mouvements sociaux rencontrés dans les ports maritimes français au dernier trimestre ont impacté les performances annuelles, la croissance sur ce dernier trimestre étant ramenée à 4,5 % (par rapport au dernier trimestre 2009). La reprise sur ce secteur aura principalement profité aux bassins du Rhin (+ 30 %) et du Rhône (+ 18 %). Sur la Seine, la hausse est ramenée à 2,2 %.
Il convient de noter qu'en 2010, le transport de cette catégorie de produits a concouru pour 9,7 % de l'activité globale de la navigation. Il y a 10 ans, cette même part s'établissait à 3 %.

Résultats par bassin de navigation
Le bassin principal bénéficiaire de la reprise est celui de la Moselle (+ 26,4 %) qui retrouve une position solide sur les deux secteurs emblématiques de l'année 2010 : la métallurgie et les produits agricoles. Au coude à coude, les bassins du Nord et du Rhône finalisent l'année sur des scores compris entre 10 et 15 %. Enfin, la Seine et le Rhin obtiennent des résultats d'environ 5 %.

Ventilation du trafic fluvial 2010 par principaux bassins de navigation (millions de tonnes et de t-km)

	tonnage		tonnage-kilométrique	
	2010	variation 10/09	2010	variation 10/09
Nord - Pas-de-Calais	9,2	7,0%	0,9	11,5%
Seine-Oise	22,3	1,2%	4,1	4,6%
Moselle	10,2	25,8%	0,6	26,2%
Rhône-Saône	6,1	9,4%	1,5	13,3%
Rhin	13,3	7,4%	1,2	5,6%

Remarque : les t-km comptabilisées ont une origine et / ou destination sur l'un des bassins considérés mais sont mesurées sur l'ensemble du réseau national, en conséquence de quoi la somme des t-km est supérieure à l'activité présentée au-dessus. De la même manière, les tonnages sont comptabilisés deux fois dès lors qu'ils touchent deux bassins.

Statistiques transmises par VNF que nous remercions.

VIII - PUBLICATIONS/EDITIONS

« Le temps des ports » de Pierre GRAS Déclin et renaissance des villes portuaires (1940-2010) au prix de 19,90€ collection : Approches.

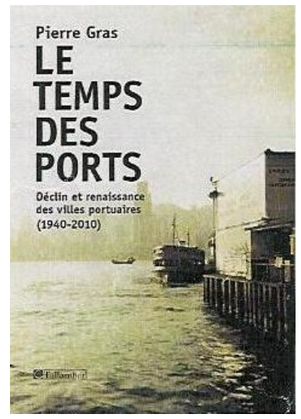

« Dans la lueur du fleuve Roi » de Denys TURRIER (roman historique édité à compte d'auteur) au prix de 18,50€.

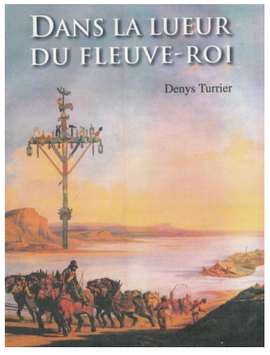

VII - STATISTIQUES NATIONALES

2010, record historique pour le transport fluvial !

A l'heure où Voies navigables de France est très fière de fêter ses 20 ans, le transport fluvial atteint un niveau de croissance record jamais atteint depuis 30 ans : près de 9% d'augmentation du trafic pour la seule année 2010 ! Ces chiffres encourageants démontrent l'évolution significative des politiques de transport et de logistique des entreprises, en faveur d'un mode plus compétitif, fiable et durable.

Résultat d'une politique d'investissement, y compris de relance, et de développement engagée depuis plusieurs années par VNF, ce bilan est aussi le fruit des efforts de l'ensemble des acteurs de la voie d'eau et de ses partenaires.

L'établissement public se réjouit qu'en ce vingtième anniversaire, les usagers, de plus en plus nombreux, réaffirment plus que jamais leur confiance en ce mode de transport !

Le fluvial gagne des parts de marché

Si l'année 2009 avait été caractérisée par une pause de croissance (- 1,1 %), 2010 se définit par une reprise nette de l'activité avec un taux de croissance du transport fluvial qui s'affiche à 8,8 % - fluvio-maritime et transit rhénan compris / 8,6 % pour le fluvial seul. 73 millions de tonnes ont été transportées au cours de ces 12 derniers mois (fluvio-maritime et transit rhénan compris/ 60,4 millions de tonnes pour le fluvial seul). Exprimée en t-km, l'activité s'élève donc à 9,5 milliards (8 milliards d'unités pour le fluvial seul).

Alors que le transport ferroviaire présentait une activité stable au premier semestre 2010 (+ 0,2 % par rapport au premier semestre 2009) le fluvial affichait une croissance de 11,8 % à la même période.

Cette tendance démontre encore une fois que le transport fluvial participe significativement au report modal dans la plupart des bassins. Les besoins croissants en transport dans les grandes agglomérations ne peuvent être absorbés que par un seul mode. Le fleuve qui traverse et dessert le cœur des villes est un allié de choix pour relever les défis de la logistique urbaine. La voie d'eau est le maillon indispensable des chaînes logistiques de demain, un vecteur unique de valorisation des chaînes de transports et un acteur majeur participant au développement de l'hinterland des ports maritimes Français.

Ventilation de l'activité sur le réseau fluvial français en 2010 et variations (millions de tonnes et de t-km)

	tonnage		tonnage-kilométrique	
	2010	variation 10/09	2010	variation 10/09
Fluvial	60,4	7,7%	8 058,9	8,6%
Fluvio-maritime	3,5	2,4%	358,6	19,3%
Total 1	64,0	7,4%	8 417,5	9,0%
transit rhénan	8,8	3,9%	1 056,2	6,9%
Grand total	72,7	7,0%	9 473,7	8,8%

2010, l'année de la reprise des échanges

Les résultats annuels sont largement portés par la hausse des échanges extérieurs (+ 15,3 %), et plus particulièrement des importations (+ 25,6 %). Trois filières en priorité expliquent cette situation : le transport de charbon (importations en hausse de 45 %), la filière métallurgique (+ 26 %) et la filière chimie / engrais (+ 42 %). Ces hausses de flux bénéficient principalement à la façade Est de la France. On note parallèlement la bonne tenue du trafic intérieur en hausse de 4,9 %.

Activité de la navigation intérieure ventilée par nature de flux en 2010 (millions de tonnes et de t-km)

	tonnage		tonnage-kilométrique	
	2010	variation 10/09	2010	variation 10/09
Importations	13,4	28,9%	1 432,1	25,6%
Exportations	16,7	6,4%	1 611,8	7,4%
Intérieur	30,3	1,1%	5 015,0	4,9%
Total	60,4	7,7%	8 058,9	8,6%

Résultats par filières

Les secteurs emblématiques de l'année 2010 : la métallurgie et les produits agricoles

L'ensemble des secteurs affiche un solde positif. Deux d'entre eux concourent pour plus de la moitié à la hausse. Il s'agit de la filière métallurgique et de la filière agricole.

Ventilation du trafic fluvial par nature de marchandises (millions de tonnes et de t-km)

	tonnage		tonnage-kilométrique	
	2010	variation 10/09	2010	variation 10/09
Produits agricoles	10,7	10,3%	1 931,4	8,7%
Denrées alimentaires	3,5	1,1%	494,3	3,1%
Combustibles minéraux	4,8	15,5%	572,0	-2,1%
Produits pétroliers	6,0	20,5%	645,4	19,5%
Minerais et ferrailles	3,1	56,9%	315,2	48,5%
Produits métallurgiques	1,8	30,7%	314,7	31,2%
Matériaux de construction	22,5	-0,8%	2 453,5	2,6%
Engrais	1,5	-16,1%	188,0	18,2%
Produits chimiques	2,0	14,5%	359,4	15,0%
Conteneurs, véhicules, colis	4,5	7,0%	785,4	8,1%
Total	60,5	7,7%	8 059,3	8,6%

Filière Métallurgie

Qu'il s'agisse du transport de minerais, de ferrailles ou de produits métallurgiques, la filière métallurgie connaît une croissance importante et enregistre + 40%.

Marquée par un score en retrait (- 27 %) en 2009, le rebond observé en 2010 par cette filière n'en est que plus remarquable.

Filière Agricole

Bien que le taux de croissance soit plus modeste (+ 7,5 %), l'impact sur la hausse globale du transport de produits agricoles et alimentaires est comparable à la métallurgie du fait du poids relatif de ce secteur sur le marché fluvial.

Malgré une campagne 2010/2011 en baisse suite à la sécheresse printanière (- 7 % pour la production de céréales, - 11 % pour la production de graines oléagineuses), le transport fluvial bénéficie de l'augmentation des exportations françaises de blé tendre en l'absence de la Russie sur le marché. On soulignera tout particulièrement les résultats obtenus par cette filière sur la Moselle et le Nord-Pas-de-Calais respectivement de 16,1 % et 11,5 %.

en projet 4 espaces sont à venir :

- un espace plaisanciers
- un espace professionnels (marchandises)
- un espace bateaux-logement
- un espace établissements flottants

En plus il est prévu de construire un domaine ouvert d'informations : NAVIGINF'EAU qui, avec un logiciel de collecte de données touristiques et historiques , pourra regrouper en différents points (en priorité les haltes fluviales) toutes les informations utiles à un lieu.

En 2011 un cahier des charges « NAVIGINF'EAU » sera élaboré avec les différents partenaires :

- les communes riveraines du Rhône ayant une halte fluviale

- les offices de tourisme (voir le modèle du Pilat)

- les groupes de particuliers ou associations thématiques (ex : les vignerons)

Enfin deux autres sujets vont être étudiés :

- tout d'abord la gestion de la cartographie à partir de GEO PORTAIL qui doit permettre de localiser facilement toutes les informations stockées.

- et deuxièmement un lien vers un site ressource pour archiver les images et les photos pour construire une sorte de musée virtuel à partir des archives en s 'appuyant sur le site « les Compagnons du Rhône ».

IV - BREVES

Quelques exemples du bon emploi de la voies fluviale

Création d'une plateforme éco-logistique à 15km au sud de Lyon pour traiter les déchets du BTP, les boues de dragage et les déchets industriels (www.sita.fr).

Les 3 transformateurs de 300 tonnes fabriqués par JST dans le 8ème arrondissement de Lyon sont partis du Port Edouard Herriot pour arriver à la centrale nucléaire de Flamanville via Gibraltar et Rotterdam jusqu'au port de Dielette dans la manche.

Peugeot (PSA) investit dans le transport fluvial entre la fonderie de Dompierre et son usine de Mulhouse. Il s'agit de petits containers transportant dans un sens des caisses de chutes de tôles et dans l'autre sens, des pièces de fonte qui refroidissent et économisent le stockage.

Il est prévu 26 allers et retours par mois (le calcul économique montre qu'à partir de 6 l'équilibre est assuré). Ces 26 péniches remplacent 260 camions et 80 trains.

Mille tonnes de sel en panne en Meurthe et Moselle : accident d'une péniche sur le canal de la Marne au Rhin entre Nancy et Pont à Mousson, du sel destiné au salage des routes en ce mois de décembre particulièrement rigoureux.

Les travaux pour l'amélioration de la zone industrielle-portuaire de Salaise-Sablons ont été validés par le Syndicat mixte (Région RA, Département de l'Isère et Communauté de communes du pays Roussillonnais). Cette plateforme intermodale permet de transiter 300 000 tonnes de marchandises par le rail et 900 000 tonnes par la voie fluviale chaque année. La chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère qui gère cette plateforme depuis plus de 20 ans se place comme 2ème port fluvial du Rhône derrière le port de Lyon.

Un mur anti-crue a été mis en place à Châlon-sur-Saône sur 350 m afin de protéger les voies sur berges.

Dernière minute : la grève des salariés des ports continue au détriment de l'activité des ports français.

CNR

La CNR innove dans la recharge des batteries de voitures électriques afin d'anticiper la demande d'électricité liée au développement de ces nouveaux véhicules (2 millions en 2020 et 5 millions en 2025 sur un parc actuel de 40 millions de véhicules).

Elle propose un nouveau concept baptisé « Move in pure » qui permet de recharger à distance les batteries en se servant de la partie aléatoire de la production d'électricité renouvelable (hydraulique, éoliennne et photovoltaïque) et ce à moindre coût.

Elle imagine un besoin de 4 TWh d'énergie supplémentaire soit 1% du volume total d'électricité consommé en France à cette échéance : 2030.

La CNR ouvre une nouveau site industriel et fluvial à MONDRAGON (Vaucluse).

Baptisé « Le Millénaire », ce site d'une dizaine d'hectares en bordure du fleuve et à 10 minutes de l'échangeur autoroutier de Bollène accueille les entreprises souhaitant diversifier leur mode de transport . Double objectif pour la CNR : développer le transport fluvial et participer à l'essor économique de l'axe rhodanien dans les échanges commerciaux.

Du nouveau pour les bateaux de croisière

Un seizième bateau arrive en mars 2011 et un dix-septième en juillet 2011 sur le bassin Rhône-Saône.
Cette activité représente 70 000 visiteurs par an (principalement USA et Allemagne) sur le secteur Chalon/Arles.

La gestion des temps d'amarrage nécessite une organisation très planifiée et les tarifs de vignette plus les taxes d'accostage rapportent 60 000 € par an et par bateau, soit environ 1 million d'euros à VNF.

Recyclage des épaves de bateaux

La démolition, la dépollution et le recyclage nautique ont toujours été une question mal traitée.

Une nouvelle société DANR, à Quincieux, en bord de Saône, se propose de s'en charger. Environ 20 000 bateaux de plaisance arrivent en fin de vie chaque année. Peut-être la fin des épaves et des cimetières marins.

Le port des Roches de Condrieu

Le deuxième port de plaisance sur le Rhône après Valence (Epervière) vise le label « Pavillon Bleu ». Pour cela il lui faut investir 2 millions d'euros, pour moderniser et agrandir sa capacité.

La CNR en charge des travaux devra d'abord draguer pour évacuer de 3000 à 8000 m^3 . Par ailleurs pour combler le déficit de gestion , une politique des tarifs d'hébergement et de séjour sera à revoir en 2011 en fonction des services nouveaux apportés.

Un film documentaire a été réalisé par l'association « Platane Mobile » qui présente la vie des différents acteurs, plaisanciers et gestionnaires du port et l'histoire de ce port réalisé il y a plus de 25 ans dans l'ancien lit du Rhône.

Saône

Sur la Saône une « Passe à Castors » a été installée près du barrage de Couzon/Rochetaillée. C'est la FRAPNA qui, en 1970, avait milité pour la réintroduction de ce mammifère aquatique afin de recoloniser les rives de la Saône. Il s'agit d'un plan incliné en béton et en galets en aval du barrage et d'une rampe en bois en amont. Tout cela pour une petite famille de castors qui vit sur l'île Rontand.

V - QUELQUES RAPPELS

VNF (Voies Navigables de France) dont le siège est à Béthune (62) est un établissement public à caractère industriel créé par l'article 124 de la loi de finances pour 1991 et le décret d'application 91-696 du 18 juillet 1991 (anciennement O.N.N.—Office National de la Navigation). Il a repris la gestion des rivières, canaux et domaine public.

L'Etat conserve des compétences résiduelles (voies non reliées au réseau principal et voies gérées par les services annexes des ports autonomes maritimes).

VNF est présidé par Alain GEST Président du Conseil d'Administration et dirigé par Marc PAPINUTTI, nouveau directeur général qui succède à Thierry DUCLAUX.

VNF et le Grand Lyon viennent de renouveler leur collaboration en signant une charte de partenariat 2010-2013.

CNR - (Compagnie Nationale du Rhône)

1921- Une loi prévoit la création d'un organisme régional qui réaliserait simultanément l'aménagement hydroélectrique du Rhône français, l'amélioration d'une voie navigable et l'extension des irrigations de la vallée.
27 mai 1921 - La loi du Rhône a décidé d'un programme de travaux et d'aménagement du Rhône : 3 priorités (énergie, navigation, irrigation et autres usages agricoles).
27 mai 1933 - Création de la CNR
14 juin 1934 - La CNR reçoit une concession de l'Etat pour aménager et exploiter le Rhône jusqu'en 2023.

1938 : 1er aménagement port de Lyon Herriot
1948 : Mise en service du barrage de Génissiat
1951 : Mise en service du barrage de Seyssel
1952 : Inauguration de Donzère-Mondragon
1958 : Mise en service de Montélimar
1961 : Mise en service de Baix-le-Logis-Neuf
1964 : Mise en service de Beauchastel
1967 : Mise en service de Pierre-Bénite
1969 : Mise en service de Bourg-Lès-Valence
1971 : Mise en service de Vallabrègues
1973 : Mise en service de St-Vallier
1974 : Mise en service d'Avignon
1976 : Mise en service de Caderousse
1979 : Mise en service du Péage de Roussillon
1980 : Raccordement à grand gabarit entre Rhône/port/golfe de Fos
1981 : Mise en service de Vaugris/achèvement de l'aménagement du Bas Rhône
1982 : Chautagne
1983 : Belley
1985 : Brégnier-Cordon
1987 : Sault-Brénaz achèvement de l'aménagement du Haut-Rhône
2004-2008 : Premier plan à 5 ans de Mission d'Intérêt Général

VI - ARTICLES

LE PATRIMOINE FLUVIAL S'ETOFFE EN PAYS NARBONNAIS

Entre les années 1999 et 2003, un chantier d'insertion piloté par des charpentiers de marine débute la restauration d'une barque de «patron», (une des dernières) qui a circulé pendant un siècle sur le canal du midi, entre 1860 et 1960, pour terminer sa vie convertie en discothèque et restaurant et être abandonnée au cours de l'année 1970.

Actuellement cette barque de « patron », la MARIE THERESE, a son port d'attache à Mandirac (lieu du chantier) sur le canal de la Robine près de Narbonne et se destine, par des expositions temporaires et itinérantes, à témoigner de la vie des gens du canal.

Aujourd'hui, un autre projet est en cours de réalisation sur ce même site et par les mêmes intervenants.

Il ne s'agit plus d'une barque du midi mais d'une goélette construite en 1915, longueur 28m, largeur 6m, tirant d'eau 2m, voilure 400m2.

Construite dans un chanter naval des Iles Baléares, elle fit du commerce avec l'Amérique du Sud, puis du cabotage entre Marseille, Sète et Port Vendres. Motorisée en 1936, elle continua sa vocation commerciale avant de devenir « bateau de croisière » jusqu'en 1974.

Comme sa grande sœur, La Marie Thérèse, elle subit les agressions naturelles du temps avant d'être classée monument historique en 1988.

En 1999, coulée à nouveau par une tempête, elle est entreposée dans une vasière. La commune de Port-Vendres achète l'épave, la fait renflouer et sa restauration débute en 2007 en pays Narbonnais pour une période de 6 ans. Sa vocation finale sera de rejoindre Port-Vendres par la mer et devenir un bateau école, mais d'ici là, je l'espère, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Jacques FAURE

EN 1860 LES PEAGES DES PONTS DU RHONE SUPPRIMES

Lorsqu'il vient en visite officielle à Lyon, Napoléon III marque sa bonne volonté envers la ville en supprimant les péages des ponts du Rhône par décret du 15 août 1860.

La population de la rive gauche décide d'élever par souscription un monument commémoratif.

M. VAISSE, Préfet du Rhône institue, en mars 1860, une commission spéciale qui opte pour un monument d'utilité publique « Une fontaine monumentale » et demande un projet à l'architecte A. DUJARDIN.

Cette fontaine est construite au centre de la place Morand, aujourd'hui place Maréchal Lyautey.
Nous devons cette information à l'historien Jacques BIARD.